

Procès Verbal du conseil d'école du mardi 10 février à 18h30

<u>Education Nationale</u> : Présents : Directrice de l'école et Présidente : Mme Pilache, Enseignantes de l'école : Mmes Guillemeau, Martin et Fontenay. Excusée : Mme Ducasse (Inspectrice de l'Education Nationale),	<u>D.D.E.N</u> : Mme Chereau	<u>Représentantes des parents d'élèves</u> - Mmes Fave, Picard Lapalus, Sola, Das Neves,	<u>Représentants municipaux</u> : Mme Odinot Mr Gaguir Excusée : Mme Herbrecht
--	------------------------------------	---	--

1- Fonctionnement du Conseil d'école

1.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent

Le procès-verbal du premier conseil d'école relu avant sa diffusion a été adopté à l'unanimité.

1.2 Rappel du règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement a été adopté et validé à l'issue du premier conseil d'école.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Martin (Enseignante)

2- Restauration scolaire et hygiène

Néant

3-Vie scolaire

3.1 Rencontres avec les familles

Elles ont débuté fin janvier pour certaines enseignantes mais ont eu lieu principalement le samedi 7 février au matin. Un message a été diffusé par la directrice le 20 janvier sur klassly pour en informer les familles et pour leur rappeler de conserver les documents concernant le parcours scolaire de leur enfant afin de se constituer un dossier car l'école ne garde pas de copie d'une année sur l'autre. Les modalités de prises de rendez-vous ont été communiquées par chaque enseignante via klassly. Toutes les familles ont accès au livret numérique de leur enfant via l'application Kidoo qui met en avant seulement les réussites choisies par l'enseignante. En complément, chaque famille a été destinataire d'une fiche nommée « Point d'étapes » contenant un tableau avec des commentaires pour chaque domaine d'apprentissage. Ces documents sont à conserver précieusement par les familles comme cela a été indiqué sur klassly ou lors des réunions de rentrée en septembre.

Ce samedi 7 février, les fédérations de parents, que l'équipe pédagogique remercie, ont organisé le traditionnel café des parents et une bourse aux jouets donnés en amont par les familles. Les retours sont positifs et ce moment est un vrai temps fort qui permet de créer du lien entre les familles. Les bénéfices de cet événement seront reversés à la coopérative de l'école.

3.2 Inscriptions/prévisions effectifs pour la rentrée 2026

Les effectifs prévisionnels reçus en octobre 2025 sont de 32 PS, 32 MS et 33 GS. Un mot a été donné aux familles pour préparer la rentrée et connaître les éventuels départs de l'école. Cinq familles dont les enfants seraient en GS à la rentrée ont signalé l'éventuel départ de leur enfant. En ce qui concerne les passages de la GS au CP, les éléments de réponses obtenus (car certaines familles ne l'ont pas mentionnée), il y aurait 20 élèves qui iraient à Détraves, 2 élèves sur Velter et 4 en attente pour Sainte Thérèse (3 dépendants de Détraves et 1 de Velter). Les inscriptions au sein de l'école devraient débuter en mars 2026 car ont débuté en mairie fin janvier 2026.

Il devrait y avoir la visite de l'école élémentaire Détraves en juin pour les GS, une communication plus précise sera faite lorsque cela se précisera.

3.3 Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC ont lieu sur le temps de la pause méridienne. Des petits groupes d'élèves de MS et de GS sont pris par les enseignantes pour travailler des compétences précises qu'elles ont choisies.

3.4 La coopérative scolaire

Grâce à « la vente de chocolats », projet mené par les fédérations de parents, la coopérative a réalisé un bénéfice de

420.70€ : l'ensemble de l'équipe les remercie pour l'organisation et la gestion de cette opération. La vente des photographies de classe et individuelles a également permis de réaliser un bénéfice de 691.30 euros. Le café des parents organisé par les fédérations de parents permettra aussi de réaliser un bénéfice de 247 euros. En parallèle, de nombreux événements, spectacles, ont été programmés (détaillés dans les points suivants). Afin de pouvoir réaliser la sortie de fin d'année comprenant le prix du bus et le coût de l'animation, un second appel aux dons sera effectué. Il est toutefois important de rappeler que la participation des familles reste cependant facultative.

3.5 Bilans de santé

Madame Araujo a quitté le Département des Yvelines avant les vacances de décembre : les bilans pour l'ensemble des MS par la PMI n'auront donc pas lieu cette année. Le lien entre la PMI et l'école a eu lieu : certains rendez-vous seront donc proposés pendant les vacances scolaires directement dans leurs locaux. Les familles seront ou ont été contactées directement.

3.6 Bilans des évaluations GS « Pour une rentrée sécurisée au CP »

Le protocole académique « Pour une rentrée sécurisée au CP » s'adresse à tous les enfants de grande section. Il a pour objectif d'affirmer la mission de prévention de l'école maternelle en soulignant « sa place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun ». Une école bienveillante qui accorde une priorité aux enseignements fondamentaux, en mettant en place dans l'académie des plans ambitieux notamment autour des mathématiques et du français. Sa mise en œuvre représente un enjeu majeur dans la réussite du parcours de chaque enfant. Centré sur les domaines fondamentaux, ce protocole s'inscrit dans une perspective de prévention et vise à identifier les réussites et les besoins des élèves, ainsi qu'à anticiper d'éventuels obstacles dans les apprentissages prédictifs de la réussite au cours préparatoire. A l'issue de la mise en œuvre de ce protocole, les enseignantes mettent en œuvre des APC en fonction des besoins repérés, solliciteront si possible les enseignants spécialisés du RASED pour qu'ils apportent leur expertise dans l'analyse des résultats et proposent une aide. Certains élèves peuvent également être signalés au médecin scolaire pour avoir aussi son expertise. Les domaines évalués sont le langage oral, la compréhension de l'écrit, la reconnaissance des lettres, la phonologie, la manipulation de quantités : comparaisons et résolution de problèmes. Dans l'ensemble les résultats sont assez bons. Les compétences les mieux réussies sont celles concernant le langage écrit et oral, la phonologie, la compréhension de consignes et la reconnaissance des lettres. Les moins réussies sont la compréhension de l'implicite dans un court récit et l'interprétation et la mise en lien des informations et la résolution de problèmes. Ces compétences seront retravaillées en classe et aussi en APC en fonction des besoins des élèves.

3.7 Point sur la fête de l'école

La fête se déroulera le vendredi 12 juin. Les enseignantes proposeront une exposition en lien avec la thématique travaillée avec les Colibris et les enfants présenteront une chorale inspirée de Chantillages de Chantal Grimm. Cette œuvre permet de découvrir de nombreuses thématiques comme les animaux, les trottinettes, les clowns, des jeux de pistes. Ces chansons font voyager et nourrissent l'imaginaire... Échange d'informations complémentaires sur la forme de cette fête : projet menée par les fédérations de parents en cours d'élaboration.

4- Activités périscolaires

Néant

5- Partie pédagogique du projet d'école

5.1 Point sur les différents projets pédagogiques en cours

Toutes les classes bénéficient d'une séance hebdomadaire autour des univers sonores grâce à l'intervention de Mme Ribert, d'artiste du conservatoire de Houilles. Les séances sont menées en étroite collaboration entre l'intervenante et l'équipe enseignante.

Toutes les classes ont commencé la pratique du rugby avec pour certaines l'intervention du club de rugby du ROC'HC.

Chaque classe bénéficie de l'intervention de l'association « Lire et faire lire » qui propose des lectures plaisirs en petits groupes.

Les événements communs à chaque classe ont pu être réalisés comme la fête de Noël toujours appréciée par les élèves et la fête de la galette. D'autres événements seront aussi proposés comme le carnaval. Ces temps de partage et d'échanges sont essentiels et permettent à tous de pouvoir passer un moment convivial ensemble et de présenter des chants ou danse en étant acteurs.

5.2 Point sur les sorties et manifestations réalisées et celles à venir

- Sorties/manifestations réalisées

Vendredi 28 novembre : animation nature (coût : 200 euros) proposée par Manon Zago, coordinatrice de projets Éducation et Environnement de la Fédération Régionale des Chasseurs en Île de France a été proposée sur les sens naturels.

Mardi 2 décembre : toutes les classes sont allées au cinéma Paul Eluard de Bezons pour visionner des courts métrages sur « La petite fanfare de Noël » (coût : 285 euros).

Mardi 16 décembre, les classes verte et jaune sont allées à la médiathèque de Houilles pour découvrir cet espace en observant notamment le classement des ouvrages proposés et profiter de lectures plaisirs, découvrir deux histoires racontées avec le Tapis à Histoires (classe verte) ou découvrir les livres pop-up (classe jaune).

Vendredi 19 décembre : spectacle « l'incroyable histoire de la magie » (coût : 844 euros) a été proposé à tous les élèves.

Lundi 2 février : l'ensemble des classes est allé aux Colibris de Houilles pour réaliser des activités autour des arts visuels (coût : 900 euros).

L'équipe tient à remercier la mairie qui nous permet d'avoir un bus sans coût supplémentaire et la présence des parents accompagnateurs grâce à qui nous pouvons organiser des sorties car nous sommes conscientes qu'il n'est pas toujours simple de se rendre disponible.

-Sorties/manifestations

Mardi 17 mars après-midi : les classes rose et bleu iront dans les jardins familiaux à Houilles réaliser des ateliers de permaculture.

Jeudi 19 mars : animation kaplas pour toutes les classes (750 euros).

Vendredi 17 avril : carnaval : à cette occasion les familles seront sollicitées pour participer au goûter (apporter des crêpes). Une communication plus précise sera faite par les enseignantes.

Jeudi 7 mai : les classes roses et bleu iront à pied à la médiathèque de Houilles pour découvrir et se familiariser avec ce lieu.

Jeudi 28 mai : tournoi de rugby à Robert Barran pour tous (communication des modalités précises ultérieurement).

Vendredi 29 mai : activité de sensibilisation à la sécurité routière dans la cour de l'école pour tous avec les véhicules électriques avec l'association Elektriz (700 euros).

Vendredi 12 juin : fête de l'école.

Lundi 15 juin et Lundi 22 juin: sortie au lycée Horticole de Saint Germain en Laye pour une visite guidée des Serres, suivie d'un atelier pédagogique construit autour d'un thème choisi par l'enseignant ou d'un thème en lien avec la saison (coût : 970 euros de bus et 705 euros animation). Pour cette sortie et notamment financer le coût du bus, un second appel aux dons en faveur de la coopérative va être fait.

Vendredi 19 juin : spectacle musical Rémi comptines à l'école pour l'occasion de la fête de la musique (coût 720 euros).

5.3 Rugby

Le thème choisi cette année est la Coupe du monde féminine. Chaque classe de GS représentera un pays ayant participé ou non car il y a plus d'équipes de GS que de pays, à cette coupe du monde. Les séances ont débuté la semaine du 12 janvier et se déroulent très bien. Les élèves prennent toujours autant de plaisir à évoluer sur les séances proposées par Abel et Mohamed que l'équipe tient à remercier pour leur dynamisme. La date du tournoi est fixée le jeudi 28 mai. Aussi, les élèves seront invités avec leur famille à assister à un match du ROC'HC le dimanche 15 mars au stade Barran, lieu du tournoi. Ils pourront accompagner les équipes à entrer sur le terrain notamment. Tout sera expliqué quelques semaines avant mais date à bloquer dans les agendas.

6 Sécurité et équipement

6.1 Point sur la sécurité à l'école : exercice PPMS et parler de la nouvelle posture en présentant le document.

Les deux exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) ont eu lieu. Le premier annoncé lors du précédent conseil s'est déroulé le 9 novembre 2025 et le second exercice a eu lieu le vendredi 16 janvier. L'exercice consistait à rester dans les zones de mises à l'abri durant une certaine durée dans les classes. L'objectif de ce type d'exercice est d'adopter une attitude suite à un signal donné. Comme demandé par l'Inspection Académique, une communication en amont et à l'issue de cet exercice a été réalisée par la directrice.

La commission de sécurité a eu lieu lundi 9 février. Elle a pour mission de s'assurer que les établissements recevant du public (ERP) respectent les normes de sécurité. Ses objectifs principaux sont d'assurer la sécurité des personnes (vérifier que les installations sont sûres pour les élèves et pour le personnel), de limiter les pertes matérielles (s'assurer que les équipements et infrastructures sont conformes pour éviter les accidents), et de faciliter l'engagement des secours (garantir que les secours peuvent intervenir efficacement en cas d'urgence).

La directrice rappelle, à l'occasion de ce point relatif à la sécurité, qu'elle est responsable de la sécurité des locaux

et des personnes présentes au sein de l'établissement. Le plan vigipirate étant toujours au plus haut niveau soit « urgence attentat », le contrôle renforcé des accès aux établissements scolaires est toujours de rigueur. Elle précise que toute intervention ou présence de personnes extérieures doit impérativement lui être signalée au préalable. La seule indication d'une appartenance à la mairie ne saurait suffire. À défaut d'information préalable, cette situation pourrait conduire au déclenchement d'un exercice PPMS afin d'assurer la protection des élèves le temps de vérifier l'identité des personnes concernées, ou au refus d'accès à l'école.

Présentation par la directrice de la dernière infographie du gouvernement intitulée « Réagir en cas d'attaque » avec l'apparition d'une nouvelle posture qui est « Résister ».

7 Point sur les travaux et la maintenance des locaux

Le jeudi 6 novembre, une réunion travaux s'est déroulée dans l'enceinte de l'école en présence de Monsieur Lutunu, responsable du service bâtimentaire, d'un agent des services techniques et de la directrice. Voici les différents points qui ont été abordés :

- Aménagement de la cour de l'école : discussion de la création d'un espace abrité pour protéger les enfants du soleil et de la pluie, de la sécurisation des arbres et des zones sensibles, ainsi que de l'aménagement d'un espace sensoriel pour la manipulation de la terre.

- Projet « école du dehors » : la mise en place d'un espace de classe en extérieur a été envisagée, avec retrait d'éléments inutilisés, gestion des chenilles processionnaires et transformation du bac à sable en jardin potager. L'attention a été portée sur la présence d'un pin à cet endroit là où il y a régulièrement des chenilles processionnaires qui se déplacent jusque dans la cour de l'école. Un autre pin est aussi présent dans le jardin de l'école. L'ensemble des membres présents s'accordent à dire que la présence de tels arbres est fortement nuisible pour les enfants. La pertinence de les conserver est donc abordée.

- Sécurité : l'installation d'un système d'alarme a été jugée nécessaire pour protéger les locaux en dehors des heures d'ouverture.

- Travaux dans les locaux : les travaux concernent la peinture et la pose de lino dans les salles, couloirs et salle polyvalente, le réaménagement de la salle des maîtres et l'amélioration des sorties de secours pour fluidifier les déplacements lors des exercices d'évacuation.

Des demandes ont été faites par la directrice et des projets prévus par la mairie ont été proposés également dans le cadre de ces échanges.

7.1 Bilan des interventions réalisées

Des blocs de climatisation ont été installés dans le dortoir mais ne sont toujours pas opérationnels. Dans l'attente de savoir quand cela sera fait (de préférence avant le mois de mai 2026).

Durant les vacances d'octobre, du lino a été installé dans le couloir, dans la salle polyvalente et dans la salle des maîtres. Les peintures de cette salle ainsi que de la salle polyvalente ont été réalisées. La directrice remercie la mairie et les services techniques pour cela : de la couleur a bien été apportée pour le plaisir des yeux et les enfants fréquemment amenés à s'asseoir, s'allonger, ramper ou se déplacer au sol, aussi bien lors des temps de regroupement que lors d'activités motrices ou de jeux peuvent le faire sans inconfort.

7.2 Programmation des interventions à venir

Tout d'abord, en ce qui concerne le photocopieur qui montre quelques faiblesses, un informaticien est venu pour relever le niveau du toner mais il ne semble pas qu'une opération de maintenance pour palier au dysfonctionnement soit prévue. La directrice demande à Mr Gaguir un éclaircissement sur ce point qui explique qu'il n'avait pas eu connaissance de cette information et qu'il fera le nécessaire le lendemain pour qu'une personne du service informatique puisse venir.

La directrice demande si les éléments des clôtures défectueux vont - être réparés ? Mr Gaguir prend note de la demande.

La directrice a été informée que les travaux ci-dessous seraient effectués :

Les peintures du couloir et la mise en place de lino dans toutes les salles de classe devraient être réalisés. Dans la salle des maîtres, un projet de réaménagement complet avec la création d'un coin cuisine intégré avec remplacement du mobilier. Mr Gaguir précise que ces travaux sont validés et seront effectués prochainement.

Mise en place d'un espace « Ecole du dehors » : cela permettrait d'investir un coin extérieur de l'école actuellement occupé par la présence de végétation mais qui permettrait de pouvoir utiliser cet espace et d'utiliser l'actuel bac à sable pour réaliser des plantations notamment (car en l'état, il n'est pas possible de l'utiliser). Mr Gaguir précise que ce projet qui a été validé, devrait avoir lieu après les vacances de février. La directrice s'assure d'être informée en

amont sur ce qui sera fait et espère être consultée avant réalisation.

Discussion autour de chaque point demandé pour savoir ce qui sera fait. Mr Gaguir précise que pendant les vacances de février, des store bannes seront installés afin de permettre aux enfants de profiter d'un espace abrité par temps de pluie dans la cour de récréation.

8 Questions diverses posées par les fédérations

8.1 Mairie : quand l'interphone sera remis en service ?

L'interphone permet aux parents notamment de signaler leur présence pour venir chercher leur enfant, aussi bien sur le temps périscolaire du matin que celui du soir ou en journée. Mr Gaguir pensait que l'intervention de remplacement avait eu lieu ce jour. La directrice explique n'avoir eu aucune information si ce n'est que Mr Lutunu lui a dit qu'il la tiendrait informée par sms de la date exacte de remise en service.

8.2 École : Échange autour de la diversification des activités proposées pendant les récréations en cas d'intempéries

Lorsque les conditions météorologiques ne permettent pas l'accès à la cour de récréation, l'école ne dispose actuellement d'aucun lieu de repli couvert (préau ou espace dédié) permettant d'accueillir les élèves pour un temps de récréation active. L'aménagement des locaux ne permet pas non plus, à ce jour, de mettre à disposition un espace suffisamment vaste et libre pour permettre aux enfants de se défouler en toute sécurité, les différents espaces étant occupés par les classes. Après un temps prolongé en classe, les élèves, et plus particulièrement les enfants de maternelle, ont un réel besoin de changer de lieu. Toutefois, en l'absence d'un espace adapté, l'organisation de récréations intérieures actives n'est pas possible dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de surveillance. Par ailleurs, en cas de pluie, une sortie en cour entraînerait le retour d'enfants mouillés, nécessitant des changements de vêtements longs et complexes à gérer : respect de l'intimité des élèves, absence fréquente de vêtements de rechange, gestion des vêtements mouillés et mobilisation importante des adultes pour la surveillance. Ces situations génèrent également des inquiétudes légitimes de la part des familles lorsque les vêtements restent humides sur la journée.

Dans ce contexte, et afin de garantir avant tout la sécurité et le bien-être des élèves, l'équipe enseignante a proposé, de manière ponctuelle, des temps de récréation en intérieur avec le visionnage de courts métrages d'animation via le TNI. L'équipe pédagogique entend et comprend les interrogations des familles concernant ce choix, qui ne constitue pas une solution idéale mais une réponse temporaire à l'absence de préau, situation déjà évoquée lors de la réunion relative aux travaux. Les courts métrages proposés sont sélectionnés avec soin : ils sont adaptés à l'âge des enfants, de courte durée et porteurs de messages éducatifs. Ces temps sont encadrés par les adultes, pensés comme des moments calmes et apaisants, et restent limités dans le temps. L'équipe éducative demeure attentive à réduire autant que possible le recours à cette solution et à proposer des alternatives dès que les conditions le permettent, toujours dans l'intérêt des élèves.

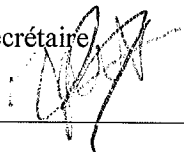
Dans le cadre de la Fête du court métrage qui se déroulera le vendredi 27 mars dans notre école, les élèves découvriront des courts métrages d'animation à travers les programmes « Mon jardin merveilleux » et « Temps libres », choisis par l'équipe enseignante car ils sont particulièrement adaptés à l'âge des enfants. Ces films courts abordent des thèmes proches de leur quotidien (la nature, le jeu, les émotions, le vivre-ensemble) et permettent aux élèves de découvrir d'autres façons de faire des dessins animés, avec des images, des couleurs et des personnages différents de ceux qu'ils connaissent habituellement. Ces temps de visionnage, courts et encadrés, favorisent le langage, l'imaginaire et l'ouverture artistique, tout en offrant un moment calme et collectif.

La participation à cet événement national est gratuite et s'inscrit dans le parcours éducatif et artistique des élèves comme l'ensemble des autres manifestations évoqués précédemment. L'équipe enseignante remercie la mairie pour l'écran numérique interactif qui permet aussi de pouvoir proposer ceci aux élèves.

Le dernier conseil d'école se tiendra le jeudi 4 juin 2026 de 18h30 à 20h30.

A Houilles, mardi 4 février à 19h45.

Le secrétaire



Le président

